

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 12 (1891)
Heft: 8

Artikel: Bulletin mensuel : (3 août 1891)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (3 août 1891¹).

Nous complétons les renseignements que nous avons donnés dans notre dernier numéro, sur l'**invasion des sauterelles** au nord de l'Afrique, par des informations que nous a fournies un de nos abonnés d'Algérie, sur les moyens de défense et de destruction employés sur le domaine du Djebel Zetoun, dans l'Oued Amizour, près **Bougie**. Dès le mois de mai, des vols considérables de criquets furent annoncés; aussitôt les communes et les colons avisèrent aux mesures à prendre. Partout, pendant la seconde quinzaine de mai, on ne voyait qu'ouvriers coupant des broussailles et les transportant pour préparer de grands foyers autour des vignes. La Compagnie du chemin de fer de l'Est algérien amenait, à destination des colons, d'énormes quantités de goudron destiné à produire le plus de fumée possible. En outre chacun se procurait les ustensiles propres à faire le plus grand bruit: vieux arrosoirs, batterie de cuisine, faux, ferraille, etc. Le 20 mai, des vols immenses arrivèrent par l'Oued Amassin, et immédiatement les pontes commencèrent dans les sables le long de la rivière; pendant 17 jours consécutifs, les vols se succédèrent toujours plus serrés sans que rien pût les détourner de leur chemin; les champs, les vignes, tout était jaune. La commune décida de réquisitionner la population kabyle; chaque Kabyle était tenu de livrer par jour un double décalitre de sauterelles; il y a eu en moyenne 1500 réquisitionnés, ce qui représente une énorme quantité de criquets détruits. Malheureusement le plus grand nombre avaient déjà pondu. Alors on commença à ramasser les œufs; chaque Kabyle devait en apporter cinq litres; en deux jours seulement 7000 litres d'œufs avaient été détruits, sans compter la destruction opérée par les propriétaires chez eux. Après cela, les invasions de criquets continuant, on se servit des appareils cypriotes, de l'acide phénique, de l'huile lourde, etc. Des milliards de sauterelles ont péri; cependant beaucoup de propriétaires ont déjà vu leur récolte perdue. La vigne était chargée d'une abondance de grappes; mais les feuilles étant rongées, le raisin sèche et tombe, surtout par le temps de sirocco qui règne depuis quelques jours. Nous nous servons, dit

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la 4^{me} page de la couverture.

notre correspondant, de l'appareil cyprïote, longue bande de toile large de 0^m60 à 0^m80, et munie à sa partie supérieure d'une bande de toile cirée de 0^m12 que l'on entretient soigneusement huilée pour la rendre glissante. En arrivant dans un champ ou près d'une vigne sur lesquels se dirige une colonne de criquets, on place, à l'aide de piquets, cette toile de façon à leur couper la route ; de distance en distance (15 à 20^m), on creuse de grandes fosses vers lesquelles on les chasse ; pour qu'ils n'en puissent plus ressortir, on munit ces fosses de plaques de zinc contre lesquelles ils ne peuvent pas grimper. Lorsqu'ils rencontrent les appareils, ils grimpent contre la toile, mais arrivés à la bande de toile cirée, ils n'ont plus de prise et ils retombent. Une fois les fosses bien remplies on les arrose avec de l'huile lourde, ou, ce qui nous a mieux réussi ici, avec de l'acide phénique qui offre l'avantage de désinfecter en même temps, car toutes ces fosses exhalent des odeurs nauséabondes, dangereuses par les chaleurs que nous avons (40° à 45° à l'ombre ces derniers temps.)

Actuellement l'œuvre de la défense est paralysée par la mauvaise volonté des Kabyles qui se refusent à y coopérer. Il est vrai qu'ils sont réquisitionnés depuis cinquante jours ; leurs moissons qui devraient être terminées depuis trois semaines, ont été interrompues dès le commencement, et n'ayant que cela, ils se désespèrent en voyant le grain tomber à terre. D'autre part ne possédant pas de vignes, ils sont portés à considérer ce fléau comme un châtiment qu'Allah inflige aux Roumis ; avec leur fatalisme et se souvenant de l'invasion de 1867, ils sont persuadés qu'il n'y a rien à faire. L'autorité a envoyé des tirailleurs armés pour les surveiller et prévenir des désordres. Somme toute, cette année, qui s'annonçait si bien, est très fortement compromise.

Par les soins du ministère français de la guerre, un corps de tirailleurs indigènes, Berbères de la Grande Kabylie, montés sur des méharis, (chameaux coureurs) a été récemment organisé à **El-Goléah**. D'après les expériences déjà faites, les méharistes peuvent fournir une marche quotidienne de 70 kilomètres pendant une période de 12 à 15 jours, en portant eux-mêmes leurs vivres et leur eau. Par sa mobilité et sa composition même, le peloton des méharistes est appelé, espère-t-on, à rendre de grands services. Il pourra notamment exécuter des reconnaissances rapides, relever des points d'eau et dresser avec précision la carte du Sahara.

M. Russel, qui a passé une douzaine d'années à Yeddah et à Souakim, a fait à la Chambre de Commerce de Londres une conférence sur l'**avenir commercial du Soudan**. Il a déploré l'abandon de cette région

par l'Égypte sur les conseils de l'Angleterre et blâmé la politique anglaise, qui, au lieu de favoriser une fédération des tribus soudanaises et l'établissement d'un gouvernement quelconque, n'a fait qu'encourager l'anarchie. Rappelant l'opinion de Gordon-Pacha, de sir Samuel Baker, de Lupton-Bey et d'autres, il a affirmé que l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre a nui au commerce égyptien et soudanais, et déclaré que le meilleur moyen de tirer parti des immenses ressources du Soudan, où, sur 14 millions de feddans de terres arables, il n'y en a que 212,000 qui soient cultivés, c'est d'établir une espèce de fédération des tribus soudanaises, sous la direction d'une Compagnie à Charte. Après une courte discussion, la Chambre de Commerce a voté une résolution tendant à demander que le gouvernement de la reine adopte et prenne telles mesures qui lui sembleront de nature à encourager l'établissement d'un bon gouvernement pour mettre fin à l'anarchie existante au Soudan, sous la direction et le contrôle de l'influence britannique, laquelle faciliterait la pacification du Soudan par le commerce et le négoce. Au cours de la séance, on a lu une lettre de sir Samuel Baker, qui développe l'opinion si souvent exprimée par lui, que la région située au sud et à l'est de l'Atbara, est susceptible d'un développement considérable et qu'il est ridicule que les Anglais aient abandonné le Soudan, alors qu'en construisant un chemin de fer d'une longueur de 480 kilom., de Souakim au Nil, on ouvrirait au commerce toute la région comprise depuis ce point jusqu'à la dernière cataracte. « En même temps », dit sir Samuel Baker, « nous nous querellons avec les Portugais et nous ergotons avec les Allemands au sujet de partage de régions fabuleuses de l'Afrique qui coûteront des sommes énormes avant d'être exploitées. Les Arabes sont une race brave et splendide et deviendront de vrais amis de l'Angleterre quand nous aurons rétabli la confiance. Cela ne s'accomplira que par l'assurance que nous resterons dans le pays pour protéger leurs personnes et leur religion, et que nous ne les abandonnerons jamais. Tant qu'ils ne seront pas convaincus de cela, toutes les tentatives d'amélioration seront vaines. Nous les avons massacrés par milliers en suivant une politique criminelle ; nous les avons trompés par l'assurance absurde que nous avions l'intention d'évacuer l'Égypte et Souakim ; nous avons livré Massaouah (le territoire du Khédive) à l'Italie, et toutes les mesures prises par nous ont tendu à détruire la réputation qu'avaient les Anglais d'être les amis des Arabes. Ce pauvre Gordon avait raison quand il s'écriait que « la renommée de l'Angleterre n'a jamais été faite par son gouvernement, mais par les efforts individuels des Anglais. » Il en a été

ainsi aux Indes, grâce à la Compagnie des Indes ; il en sera de même en Afrique, quand le sens commun et l'énergie réunis pourront agir sans hésitation, sans être écrasés par la bureaucratie. Je crois parfaitement que, si un chemin de fer de Souakim au Nil était construit par une Compagnie anglaise, indépendante de tout gouvernement, mais appuyée moralement et financièrement par une garantie, notre bonne foi serait bien vite appréciée par les tribus arabes et nous nous en ferions des amis par le commerce, après nous en être fait des ennemis par l'épée. »

Des projets d'amélioration au **cours du Nil** sont à l'étude ; ils comportent : 1° la création de réservoirs, et 2° les travaux du fleuve. La question des réservoirs est résolue en principe : le gouvernement britannique s'y intéresse ; il a donné l'ordre que l'on s'en occupât, et l'un des ingénieurs les plus distingués du service des irrigations, M. Wilcox, a été chargé d'aller étudier sur les lieux dans quelles conditions on pourrait construire un premier barrage. M. Wilcox, rentré récemment au Caire, est d'avis que l'endroit le plus favorable, au point de vue technique, pour l'accomplissement d'un pareil travail, est situé en amont d'Assouan ; mais le choix de cet emplacement aurait pour conséquence inévitable la submersion de l'île de Philæ, une des merveilles du monde. Personne ne pouvant assumer la responsabilité d'un pareil acte de vandalisme, il faudra que le premier barrage soit établi ailleurs. M. Wilcox se dispose à aller examiner en Europe, et surtout aux États-Unis, les travaux que l'on y a accomplis pour emmagasiner les eaux de certaines rivières. Après s'être livré à ces études comparatives, l'ingénieur anglais rédigera son rapport et le soumettra à son chef, sir Colin Scott Moncrief, le sous-secrétaire d'État au ministère des travaux publics ; il est fort probable que ce dernier ne voudra prendre une résolution définitive sur les conclusions du rapport, qu'après avoir consulté quelques-uns des ingénieurs les plus distingués d'Europe et d'Amérique. On espère que la grande œuvre de l'emmagasinage des eaux du haut Nil, à l'époque des crues, pourra entrer dans la période d'exécution avant le milieu de l'année prochaine. Il est urgent, d'ailleurs, de procéder à ces travaux, et une solution ne pourrait guère être différée plus longtemps sans danger pour les cultures de la basse Égypte, car le débit de l'eau d'étiage dans le Nil subit depuis plusieurs années une marche décroissante ; il n'est guère vraisemblable que les Derviches aient détourné une partie des eaux du fleuve ; le phénomène en question provient probablement de ce que les roches des cataractes, en se désagrégeant petit à petit, permettent un écoulement plus rapide des eaux à l'époque des crues. Il est

donc indispensable que l'on rétablisse par des moyens artificiels les barrages que la nature avait créés dans le lit du fleuve. Quant aux travaux de canalisation qui devaient permettre aux navires de circuler depuis la mer jusqu'à la province équatoriale, grâce à un système spécial de barrages et d'écluses, il n'est pas question pour le moment d'en faire l'objet d'une étude sérieuse.

La commission d'enquête sur les affaires italiennes dans l'**Erythrée** estime nécessaire, pour la sûreté de la colonie, de prendre comme frontière militaire la ligne du Mareb ; le gouvernement est d'avis de ne garder que le triangle formé par Massaouah, Keren et Asmara. Le siège du gouvernement civil serait à Massaouah, et celui du commandement militaire à Asmara. Quant au but proprement dit pour lequel la commission d'enquête avait été envoyée à Massaouah, elle a remis au président du Conseil des ministres un rapport sur les massacres dénoncés par le lieutenant Livraghi. Tout en émettant l'avis qu'il n'y a pas eu de massacres en masse comme il en a été question, elle croit qu'il y a eu un certain nombre d'exécutions irrégulières. Elle a remis, en outre, plusieurs rapports spéciaux sur l'organisation de la colonie, l'administration judiciaire, les écoles, les cultes, etc., mais ce ne sera qu'en automne qu'elle présentera un rapport général sur les réformes à introduire dans la colonie.

A l'occasion de la discussion de la loi des finances, le gouvernement britannique avait résolu de demander au Parlement un crédit de vingt mille livres sterling pour subventionner l'**Imperial East British African Company**, en vue de la construction du chemin de fer qui doit relier Mombas, sur le littoral, au lac Victoria-Nyanza. Il pensait que les Chambres accorderaient sans marchander cinq cent mille francs à une œuvre aussi intéressante, d'autant plus que le cabinet la motivait par l'article de l'Acte général de la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles qui prescrit aux puissances signataires la création de moyens de communication perfectionnés — chemins de fer, Compagnies de navigation — comme un des moyens essentiels pour enlever sa raison d'être à la traite des noirs. Mais les espérances du gouvernement ont été déçues. Sir William Harcourt a fait une opposition très sérieuse à ce projet de crédit. Non qu'il hésite à concourir, par tous les moyens, à la réalisation du programme anti-esclavagiste de la Conférence de Bruxelles. Mais l'octroi d'une subvention à des Compagnies privées que des chartes royales autorisent à occuper l'Afrique à leurs risques et périls, sans engager la responsabilité de l'État, lui apparaît en principe

comme une dangereuse innovation, qui pourrait servir de précédent et engager l'Angleterre dans la voie des annexions ou des responsabilités prématurées dans des régions où elle se réserve le droit de n'établir officiellement son autorité que le jour où aucune difficulté diplomatique, ni aucune grosse responsabilité pécuniaire ne seraient à craindre. Aussi sir W^m Harcourt a-t-il invité le gouvernement anglais à ajourner sa demande de crédit pour le chemin de fer Mombas-Nyanza, la clôture de la session parlementaire étant trop proche pour que la Chambre eût le temps de discuter à fond la grosse question de principe impliquée dans pareille proposition. Le gouvernement a compris que s'il insistait pour obtenir dès aujourd'hui les 20,000 livres sollicitées, il s'exposerait soit à un échec, soit, dans tous les cas, à de longs et énervants débats qui bouleverseraient le programme de la session actuelle et exciteraient de violents mécontentements dans le monde parlementaire, très pressé d'entrer en vacances, après une session beaucoup plus prolongée que de coutume. La demande de crédit a donc été ajournée à la session de l'an prochain, soit à janvier ou février au plus tôt. Cet incident prouve que l'opinion publique anglaise n'est pas disposée à courir à la légère les aventures coloniales et qu'elle estime les responsabilités de l'immense empire britannique suffisamment vastes et complexes déjà pour ne pas être aggravées et étendues sans mûr examen.

D'après le *Berliner Tageblatt*, **Émin-pacha** est parti le 22 mars, de Kafouro, dans le Karagoué, pour une direction N.-O. Le but vraisemblable de l'expédition était le port du Mpororo sur le **lac Albert-Edouard**. Le lieutenant Stuhlmann était resté à Kafouro, pour y attendre les porteurs renvoyés par Émin. Après leur arrivée, il devait rejoindre ce dernier, et marcher avec lui vers le Mpororo, pour faire de là une expédition scientifique dans le massif du Rouwenzori. Émin avait reçu des gens demeurés dans la province équatoriale des nouvelles contradictoires ; d'après les uns, ils étaient encore près de l'Albert-Nyanza ; d'après d'autres, ils se trouvaient au nord du lac Ousongora, situé au sud du Rouwenzori ; il passait autrefois pour un lac particulier ; depuis son dernier voyage, Stanley a émis l'idée que les divers lacs au sud de l'Albert-Nyanza forment un même bassin lacustre qu'il a nommé l'Albert-Edouard-Nyanza. Le Mpororo est situé sur la rive N.-E. de ce lac. Pour s'y rendre, Émin touchera naturellement la route qui, du Karagoué, conduit à son ancienne province. Il a installé à Kafouro, comme wali, Abou-Bekr-Ben-Mohammed. Le lieutenant Langheld est resté à Boukoba avec 68 hommes et

7500 cartouches, aussi Émin et le Dr Stuhlmann étaient-ils à court de munitions, ensorte qu'ils devaient se borner à la fondation d'une seule station le plus loin possible au N.-O. Après cela, Émin songeait à déterminer autant que possible les limites de la zone d'influence allemande. Une fois l'expédition du Rouwenzori terminée, il pensait revenir à Bagamoyo. Il avait donné ordre au lieutenant Sigl, à Tabora, de veiller à ce que les Arabes n'apportassent point d'armes à Ankori, au N.-O. du Karagoué, parce que le chef Nkolé y guerroyait. Les Wangoni, de l'Ou-Nyamouézi, avaient envoyé à Tabora pour demander la paix, disant qu'ils étaient prêts à se rendre à la côte et à payer cent défenses d'éléphants, au cas où le major de Wissmann leur indiquerait un territoire où ils pourraient s'établir. Sever Hadji, qui s'est engagé à procurer les porteurs pour le transport du vapeur le *Wissmann* au Victoria-Nyanza, a annoncé que les 6000 porteurs sont tout prêts à exécuter cette entreprise.

D'après une dépêche de l'agence Dalziel, il est arrivé à Lisbonne une déclaration signée à Lorenzo-Marquez, en date du 9 mai, entre les autorités portugaises et les représentants de **Goungounhane**, par laquelle ce chef se déclare sujet fidèle du roi de Portugal, à la disposition duquel il offre de mettre une armée en cas d'invasion du Gazaland. Il affirme avoir refusé un fort cadeau d'armes et de munitions qui lui a été présenté dernièrement de la part de la reine d'Angleterre¹, et déclare imposteurs les individus amenés à Londres par M. Doyle et présentés à la reine et au gouvernement britannique comme les envoyés de Goungounhane.

A l'occasion de cette venue de M. Doyle en Angleterre, avec la soi-disant députation de Goungounhane, le *Times* a publié un article d'où nous extrayons ce qui suit : M. Doyle donne des détails navrants sur les ravages de l'**eau-de-vie dans le Gazaland**. Il a vu une petite fille de huit ans suppliant à genoux les hommes pour recevoir un peu de brandy. En retournant à la côte, il a rencontré deux cents hommes chargés de « rhum blanc » se rendant chez Goungounhane. Ce commerce est fait en grande partie par les Banyans (commerçants indous) qui se disent sujets anglais. Un de ces hommes a assuré avoir vendu à lui seul en une année plus de deux cent mille dames-jeannes d'eau-de-vie. Un des soi-disant délégués de Goungounhane, le vieux chef Hulu-

¹ Le *Bulletin* de la mission romande fait mention d'aventuriers du Cap qui ont essayé de faire adopter à Goungounhane le pavillon britannique.

huhu, dit être venu en Angleterre demander la protection de la reine avec l'espoir de faire cesser ce trafic démoralisant. — D'après le *Standard*, une adresse signée par le duc de Westminster, président du Comité uni des spiritueux et des races indigènes a été envoyée à Goungounhane demandant qu'il prenne des mesures pour empêcher le développement de l'ivrognerie dans son pays.

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles a donné du camp retranché de **Basoko**, au confluent de l'**Arououimi**, formé pour arrêter les progrès des Arabes esclavagistes vers le S.-O., la description suivante :

« La station est établie près de l'embouchure de l'Arououimi. Elle s'étend en amont et en aval d'un cap de la rive droite qui forme ainsi un étranglement de la rivière. Les vapeurs touchent en aval de la pointe; en amont, il y a des rochers qui empêchent d'accoster. A la pointe, la berge a 5 mètres environ; à 200 mètres en aval, elle n'a plus que 2 mètres; à 200 mètres en amont, elle a 9 mètres de hauteur.

En aval de la pointe, la forêt touchait encore à l'eau il y a deux années et demie; actuellement elle a fait place sur 300 mètres de rive et 250 mètres de profondeur à des constructions et à des cultures. La terre est noire et humide. Le drainage par sillons fera disparaître l'excès d'humidité.

En amont de la pointe, le sol est sec; sur une centaine de mètres de profondeur s'y étendaient, il y a quelques années, des villages allant rejoindre les habitations actuelles des Basokos qui commencent à 1.000 mètres environ en amont.

La station de Basoko comprend, près de la pointe, un réduit composé de cinq maisons formant un quadrilatère; les façades sont tournées vers l'intérieur et les murs extérieurs sont crénelés. Au centre de la cour se trouve un magasin à poudre. Les bâtiments sont réunis par une muraille en pisé avec double palissade, banquette intérieure et poternes pour le service. A la pointe même se trouve une batterie en cavalier qui permet le tir en amont, en aval et à travers le fleuve. Un observatoire domine l'ensemble, d'où une vigie surveille le fleuve et le camp.

A l'extérieur du réduit, il y a une habitation pour le médecin avec salle de visite, de pharmacie, etc., et une construction servant de réfectoire avec cuisines et dépendances.

Toutes les habitations faites à la hâte en pisé, sont successivement remplacées par des maisons en briques à mesure de la confection de ces matériaux. Les habitations sont entourées de potagers. Un boulevard, planté d'acacias blancs, entoure la station. A l'extérieur du bou-

levard se trouvent les baraquements de la troupe, qui forment un trapèze dont le fleuve forme le grand côté. Toutes les fenêtres et les communications font face à l'intérieur du camp. A l'extérieur de ce trapèze s'étend partout un champ de tir, d'une centaine de mètres, planté de patates douces et d'arachides dont le peu de hauteur assure, en tout temps, des perspectives sur le dehors.

Par suite des îles qui masquent l'embouchure de l'Arououimi et la vue du Congo dans sa largeur, la surveillance du fleuve était incomplète ; pour parer à cet inconvénient, un poste a été établi à la pointe d'une île dans le milieu du Congo, d'où il voit le fleuve dans toute sa largeur, ainsi que la vigie de Basoko.

Bomanoeh, Bassoah, Jambissi, Baroumbou, l'île Ysaka et Maléma-Sud, sont des postes de soldats noirs, ainsi que les quatre postes à l'intérieur au nord-ouest de Basoko. Ces onze postes sont en relation hebdomadaire avec le chef-lieu.

Maléma-Nord est un poste d'officier. Yaminga et Itoumdourou ont été repris au district de l'Oubandji et Ouellé. Ibembo est un poste d'officier, terminus de la navigation dans l'Itimbiri et tête de ligne des caravanes vers la Makoua. Mopozcho et Oungouëtra sont des postes de noirs. Djabbir-Bandjia est un poste d'officier, avec un réduit composé de trois tours réunies par une palissade. »

Le même journal annonce que le capitaine van Gèle a récemment reconnu la section de l'**Oubangi** entre la chute de Mokouangou et Abdalla, et que le lieutenant Milz a exploré également la rivière en amont de la station de Djabbir jusqu'au confluent de la Mbima, affluent de gauche de l'Ouellé ; ces deux rivières sont donc reconnues sur un parcours de 1500 kilomètres, depuis l'embouchure dans le Congo jusqu'au confluent de la Mbima. Immédiatement en amont de la chute de Mokouangou, il y en a deux autres, celles de Langou et celle de Bouté. Cet obstacle rocheux barre le fleuve sur une section d'environ 8 kilomètres. En amont de Bouté, la navigation en pirogues redevient possible tout en restant difficile. A peu près à mi-distance entre Bouté et Djabbir, les voyageurs observèrent l'emplacement de l'ancienne zériba d'Ali-Kobo, point extrême de l'exploration Junker. En face, au milieu du fleuve, la grande île de Moutemou.

Van Gèle fait remarquer combien l'aspect des deux sections de la rivière, Oubangi-Ouellé, est différent. Sur l'Oubangi, depuis les chutes de Zongo jusqu'à Yakoma, les deux rives sont bordées d'une succession non interrompue de villages. Les pirogues, en grand nombre, sillonnent

le fleuve. L'ensemble est très vivant et riant. Les rives de l'Ouellé, depuis les chutes jusque près du confluent de la Mbima, sont quasi désertes. « Ici, » écrit le voyageur, « pas de villages à la rive; les villages sont établis à deux et quatre heures de marche dans l'intérieur. Ce manque d'habitations rend le fleuve triste et monotone. Absence totale d'animation. Les îles et les rives sont boisées. Une curieuse particularité qui distingue les deux contrées a trait aux chèvres. Tandis qu'à Banzyville, à Yakoma et dans toute la partie en aval, les chèvres sont d'une extrême abondance, sur l'Ouellé et jusqu'en amont de Djabbir, on ne trouve plus cet animal domestique qu'à de très rares exceptions. »

Le capitaine Van Gèle a quitté Djabbir pour regagner, par la voie de l'Ouellé, le poste d'Yakoma, d'où il écrit à la date du 4 janvier.

Le voyage avait duré cinq jours. Il avait été effectué en majeure partie par eau, 15 kilomètres seulement ayant dû être parcourus en suivant, sur la rive gauche, la voie de terre, les chutes de Bouté, de Langou et de Monunga, formant une barrière infranchissable aux pirogues.

« Depuis Djabbir jusqu'à l'île de Toba, en amont des trois chutes, » écrit Van Gèle, « les populations sont bandjas et bassangas. En aval de l'île, on rencontre les Gembélés. J'ai établi un poste parmi ces derniers. Déjà connu des populations du bas Ouellé par mes voyages précédents jusqu'aux chutes de Monounga (Mokwangou), je n'ai eu aucune peine à atteindre Yakoma, bien que je n'eusse avec moi que 15 soldats. Tous les natifs m'ont hospitalièrement prêté leur concours et leur aide en me fournissant des pirogues et des guides. »

Le journal le *Siècle* a publié, d'après des dépêches de S. de Brazza, les renseignements suivants sur la **mission Crampel** dont la presse anglaise annonçait le massacre.

On sait que Crampel avait quitté les avant-postes français de l'Oubangi dans les premiers jours de janvier, et qu'après avoir parcouru la région avoisinante, il s'était enfoncé dans l'inconnu. Depuis lors on avait eu, à deux reprises seulement, de ses nouvelles par l'intermédiaire de M. Ponel, chef du poste français de Bangui, qui accompagnait son arrière-garde de manière à rester aussi longtemps que possible en communication avec nos postes. On avait appris aussi que vers la fin de janvier, Crampel avait déjà dépassé le 6^{me} degré de latitude nord et marchait dans la direction du 17° de longitude est. Depuis lors le bruit du massacre de la mission avait couru et avait été aussitôt démenti. Grâce aux renseignements transmis par M. de Brazza, nous savons aujourd'hui que Crampel avait atteint, au commencement d'avril, la limite

méridionale du Baghirmi et se trouvait à une petite distance du Chari (soit deux journées de marche); son arrière-garde était venue le rejoindre sur ce point dans les premiers jours du mois de mai. Crampel a été très bien accueilli par les chefs *arabes* du pays qui n'ont fait aucune difficulté pour le laisser pénétrer sur leurs territoires et qui lui ont même envoyé des messagers. Il est à présumer que la présence dans son personnel de deux musulmans, l'étudiant turc et le targui, n'aura pas été étrangère au bon accueil qu'il a reçu. Aussi se préparait-il à continuer sa route vers le nord avec le concours des chefs, qui lui ont accordé toutes les facilités nécessaires et ont mis des chevaux à sa disposition. Il résulte de ces renseignements que Crampel avait mis à peine deux mois et demi pour franchir la ligne de partage des eaux des bassins du Chari et du Congo. Si, comme tout permet de le prévoir, il a continué sa marche dans des conditions analogues sinon meilleures, il doit avoir atteint à l'heure actuelle Massenza, la capitale du Baghirmi. Dès lors, son arrivée au lac Tchad serait très prochaine.

Le *Deutsches Kolonialblatt* nous a fourni quelques renseignements précis sur l'expédition du lieutenant Morgen dans le territoire de l'intérieur du **Cameroun** et aux frontières de l'**Adamaoua**.¹ En quittant Kribi, le 2 juin 1890, avec environ 120 hommes et 50 porteurs, chargés des ballots de la mission commerciale de M. Weiler, il se dirigea sur la station de Jaunde, l'une des plus importantes positions de la région, où les Allemands sont établis depuis plusieurs années; mais la route de la côte à Jaunde est bien peu sûre; les gens de Tunga ont attaqué l'expédition en route et lui ont rendu le chemin singulièrement difficile. M. Morgen a mis 22 jours à arriver à Jaunde avec son monde; il y trouva tout, d'ailleurs, en parfait état et fut heureux de voir prospérer les cultures qu'y ont établies les Allemands. Après quelque temps de repos, il marcha sur Ngila avec une centaine d'hommes; Ngila, centre du commerce de l'ivoire, est admirablement situé dans une région fertile, mais son chef est en guerre avec une partie de ses voisins et il demanda au lieutenant Morgen de vouloir bien faire campagne avec lui contre les gens de Ngaundere, ce qui lui fut accordé; mais le lieutenant ne se doutait pas à quel adversaire il allait avoir affaire: ce fut un vrai combat à livrer, dans lequel lui-même et 22 de ses gens furent blessés. Une fois guéri, il se remit en marche et arriva à la fin d'octobre à Joko, le premier village du royaume de Tibati, l'un des puissants personnages

¹ Voy. la carte, V^e année, p. 316.

de cette partie de l'Afrique ; mais il fallait demander à ce potentat l'autorisation de traverser son territoire, et Tibati ne se pressa pas de donner sa réponse ; il la fit attendre près d'un mois, pendant lequel l'expédition allemande, décimée par les fièvres, souffrit d'effroyables calamités. Tibati néanmoins était bien disposé pour elle, et quand il se décida à recevoir M. Morgen, il lui fit très bon accueil ; le lieutenant eut le temps de bien examiner le pays, qu'il trouva riche, mais en partie dépeuplé par la traite. Les tribus vaincues sont toujours réduites en esclavage et vendues d'ordinaire à Yola, pour les sultans du Sokoto. Le 1^{er} janvier, après avoir pris congé de Tibati et passé la large rivière Mbam, l'expédition arriva à Banio, une des capitales de l'Adamaoua. Malheureusement, à partir de ce moment, nous n'avons plus aucun renseignement sur l'accueil que rencontrent les Allemands ; c'est une simple analyse chronologique. De Banio, M. Morgen gagne Gashka, puis Ibi sur le Bénoué, où il est reçu par les agents de la Compagnie anglaise du Niger qui le rapatrient. Il faut espérer que le lieutenant Morgen rentré en Allemagne, nous donnera sur cette partie de l'Adamaoua si mal connue ¹ et qu'il importerait si fort de connaître, des détails, sinon complets, au moins intéressants.

La Société coloniale allemande a tenu à Nuremberg son assemblée générale, sous la présidence du prince de Hohenlohe-Langenbourg. M. de Wissmann, le lieutenant Morgen et d'autres personnages notables y assistaient. Une des conférences les plus intéressantes a été celle de M. Morgen, sur le **Cameroun** et son avenir. L'assemblée a émis le vœu que le gouvernement allemand agît plus activement dans le hinterland de cette colonie et ne la laissât pas couper du lac Tchad. Sans attendre la présentation de ce vœu, le gouvernement a décidé d'y envoyer une expédition à la tête de laquelle sera placé le capitaine de Gravenreuth. Depuis longtemps les négociants allemands qui trafiquent dans la colonie se plaignaient que le commerce leur fût rendu impossible par le monopole que s'attribuaient les populations douallas, seules intermédiaires entre la côte et les habitants de l'intérieur ; ils réclamaient une action énergique du gouvernement. Le capitaine de Gravenreuth partira du poste de Jaundé, et se portera vers l'Adamaoua, sur les traces de l'expédition du lieutenant Morgen. Il devra aider le D^r Zintgraff à châtier les chefs indigènes qui ont attaqué et défait la dernière mission allemande. Après quoi, il aura à s'occuper de la délimitation des frontières franco-allemande et anglo-allemande. A ce sujet, les journaux

¹ Voy. les cartes, V^{me} année, p. 316, et VII^{me} année, p. 188.

coloniaux estiment que la frontière des sphères d'influence anglaise et allemande sur le Bénoué est très mal déterminée, et qu'il est urgent que M. de Gravenreuth et ses hommes s'occupent de cette affaire. Dans l'état actuel des choses, l'Adamaoua est fermé à l'Allemagne, comme le lieutenant Morgen a pu s'en apercevoir ; rien ne s'y fait que par l'autorisation de la Royal Niger Company, qui ferme aux Allemands la route du lac Tchad.

Dans l'assemblée générale des actionnaires de la **Royal Niger Company**, tenue en juillet sous la présidence de lord Aberdare, celui-ci a cru devoir annoncer qu'il était nécessaire de rectifier l'opinion générale relative à la ligne de démarcation entre les sphères d'influence française et de la Compagnie, d'après la convention anglo-française de l'année dernière. Aux termes de celle-ci, la limite doit être une ligne allant de Say sur le Niger à Barroua sur le lac Tchad. Mais, au lieu d'être droite, cette ligne doit être tirée de façon à comprendre dans la sphère d'action de la Compagnie du Niger, tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto. Une ligne directe de Barroua à Say aurait passé près de Wournou, la capitale actuelle du Sokoto, et aurait détaché de ce royaume ses provinces septentrionales de Damergou, Agadès et Air ou Asben. C'est pourquoi, sur les instances de la Compagnie, lord Salisbury a fait partager au gouvernement sa manière de voir et pourquoi, dans le traité anglo-français, on s'est arrêté à la rédaction ci-dessus qui évitera plus tard des complications politiques. Au point de vue commercial, les provinces en question n'ont qu'une faible valeur et la Compagnie du Niger aurait préféré, dans l'état actuel des choses et de ses intérêts financiers, ne pas pousser dès à présent même jusqu'à Wournou. Prévoyant le partage de l'Afrique, la Compagnie a dû faire en 1884 un traité avec le royaume de Sokoto avec lequel elle se trouvait en contact sur tous les points, de Yola et Ribago à Ilorin, pour ne pas être forcée de limiter ses opérations au bas Niger, entre Lokoja et la mer, après avoir abandonné ses stations du Niger central et du Bénoué.

Lord Aberdare a insisté sur ce point parce que sa Compagnie compte une notable proportion d'actionnaires français et qu'il a voulu indiquer qu'il n'y a aucune jalousie entre sa Compagnie et les explorateurs étrangers. A ce propos, faisant allusion à la mission du lieutenant Mizon, il s'est exprimé dans les termes suivants : « Si peu que la Compagnie du Niger s'intéresse financièrement au succès ou à l'insuccès de la France dans ses efforts pour conclure des traités sur le papier avec les États éloignés et fanatiques situés entre le lac Tchad et le Nil, elle

ne peut, comme mandataire de la Grande-Bretagne au Niger, encourager une entreprise qui, en violation de la restriction du droit de transit aux besoins légitimes du commerce, se proposait de faire des eaux et des territoires britanniques une base d'opération pour entraver l'extension progressive de l'influence britannique. Pour des raisons évidentes, je ne puis, pour le moment, vous donner des détails complets sur cette affaire; mais il se peut que par la suite je puisse communiquer aux actionnaires un memorandum sur ce sujet, qui a été présenté au gouvernement de Sa Majesté. Je dois me borner, actuellement, à dire que l'agent général Flint et les autres employés de la Compagnie ont eu pour les officiers et les soldats de l'expédition Mizon toutes les attentions et les bontés compatibles avec le refus d'une aide matérielle dans l'accomplissement de leur objet. » Après avoir constaté la différence qu'il y a entre la Compagnie du Niger et les Camerouns, l'État du Congo et les possessions africaines des puissances européennes qui reçoivent des subventions, ce qui met la Compagnie anglaise dans une situation d'infériorité vis-à-vis de ses rivales, lord Aberdare a annoncé qu'en présence des succès qu'elle a obtenus sur le Niger jusqu'à Lokoja, la Compagnie a cru devoir s'étendre du côté du bas Bénoué. En conséquence, elle a dû, malgré les sacrifices qu'une telle mesure comportait, occuper militairement la région comprise au sud de la basse Bénoué. Au point de vue financier, la Compagnie a 20,000 liv. st. au fonds de réserve et, après avoir distribué un dividende de 6 % pour l'année 1890, il lui reste 5,400 liv. st. à porter à l'actif de l'exercice 1891.

M. G. Campbell a demandé au Parlement si l'importation des **spiritueux** européens pour la consommation des indigènes de l'intérieur était encore permise dans les colonies britanniques de l'**Afrique occidentale** et si l'intention du gouvernement était de continuer à en autoriser le trafic. Le baron H. de Worms a répondu que le Colonial Office avait réclamé des gouverneurs anglais de ces colonies des rapports sur les mesures qui devraient être prises pour appliquer les décisions de la Conférence de Bruxelles, dont une des plus importantes se rapporte à l'importation des spiritueux. Le gouvernement britannique prélève déjà des droits d'entrée plus forts que le minimum prescrit par l'Acte de la Conférence. Les revenus dépendent essentiellement des droits de douanes; si l'importation des spiritueux était interdite, l'effet qui en résulterait serait de détourner le commerce des colonies anglaises vers les possessions des autres puissances. L'Angleterre a fait beaucoup en prélevant des droits aussi forts que possible, sans encourager la contrebande qui existait déjà sur une large échelle.

Le colonel Archinard est rentré en France. Les résultats de sa dernière campagne en **Sénégal** peuvent se résumer ainsi : disparition de la puissance d'Ahmadou, qui entravait les relations commerciales françaises aussi bien vers Timbouctou que vers le lac Tchad et le Fouta-Djallon ; pacification du royaume de Ségou, où les musulmans avaient fomenté une révolte ; succès militaires et politiques obtenus par les missions du capitaine Quiquandon dans le Keneguidou, et du docteur Crozat dans le Mossi jusqu'à Ouagadougou, qui permettent à la France de faire sentir son influence fort loin et de diriger la politique de bien des États de la boucle du Niger, et des missions vers le Massina ; par la mission du lieutenant Spitzer, enfin, qui est mort à la peine, mais a fait connaître exactement les difficultés que les Français pourront rencontrer de ce côté ; création ou reconnaissance de divers empires noirs qui doivent tout à la France et seront toujours ses alliés. La superficie des territoires administrés directement est devenue triple et ces territoires forment une base suffisante pour faire de la France une grande puissance soudanienne capable de rayonner au loin par sa propre influence. La campagne contre Ahmadou, de Ségou, en donnant à la France le Kaarta et le Dinguiray, a permis de concentrer les forces françaises vers les points frontières et de supprimer comme postes militaires Médine, Bafoulabé, Badombé, Kita, Kondou et Niagassola, qui ne sont plus que des bureaux télégraphiques, des relais pour les convois ou des ateliers de réparations pour les voitures qui servent aux ravitaillements.

Quant à la campagne engagée contre Samory, le colonel Archinard déclare qu'il la regarde comme plus importante encore que la campagne contre Ahmadou. « Au point de vue commercial, » dit-il, « les choses sont en excellente voie et les Français ne sont plus forcés de maintenir, aux dépens des ressources de la colonie, la paix armée imposée par Ahmadou et Samory, si l'on peut appeler ainsi un état politique qui contraignait la France à avoir des garnisons partout pour protéger ses sujets. J'ajouterai, » dit le colonel Archinard, « que les sept campagnes que j'ai faites au Soudan m'ont permis de voir juste et que les événements m'ont toujours donné raison. Dernièrement, quand j'ai pris Nioro, on a dit que c'était fâcheux pour le commerce ; or, jamais les affaires n'ont été plus prospères ; elles ont monté, en quelques mois, au chiffre fourni par cinq ou six années ordinaires et elles ne se sont arrêtées que parce que les matières d'échange ont manqué aux traitants. »

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

La Chambre des députés a voté un crédit de cinq millions pour les dépenses de la pose de deux câbles télégraphiques, l'un entre Marseille et Oran, l'autre entre Marseille et Tunis.

On mande de Ghardaïa que les restes de l'explorateur Camille Douls, assassiné en 1889 près d'Acabli, dans le Sahara, viennent d'être rapportés par le chaambi Abdel-Hadi, qui avait spontanément offert de remplir la difficile et délicate mission d'aller dans l'Aoulet rechercher les ossements du malheureux voyageur. Les recherches avaient été entreprises sur l'initiative et aux frais de la Société de géographie de Paris. Les restes de Camille Douls seront transférés prochainement à Rodez, son pays natal.

M. Camille Sabatier a été chargé par le ministre de l'instruction publique de France d'une mission scientifique à l'effet de poursuivre ses études sur la géographie et les institutions des pays situés au sud de l'Algérie.

On procède au Musée de Ghizeh à l'ouverture des 160 sarcophages découverts récemment à Thèbes par M. Grébault. La première momie, dépouillée de ses bandelettes a suscité un vif intérêt. La tête, remarquablement conservée et d'un très beau profil, porte encore, à la tempe gauche, l'amulette que l'on trouve sur tous les cadavres de la même époque. Elle appartient à Djanaser, fils de la princesse Isis Emkeb, de la famille des grands-prêtres d'Ammon.

Le conseil sanitaire d'Alexandrie et le gouvernement ottoman ont dû prendre des mesures contre la propagation du choléra à Massaouah, en Abyssinie et ailleurs.

MM. Bandi et Candeo, voyageurs italiens, ont échoué dans leur mission au Harrar. Les Abyssins les ont fait reconduire à la côte.

Le sultan d'Aoussa, Mohamed Anfali qui avait précédemment accepté le pavillon italien, l'a remplacé par le pavillon abyssin.

L'ingénieur Capucci est parti d'Assab pour le Choa, où il essaiera de renouer ses relations avec Ménélik, auprès duquel doit se rendre le D^r Traversi; mais il est douteux qu'ils réussissent à ramener le négous à des sentiments d'amitié pour l'Italie.

La mission russe commandée par le lieutenant Maskof, qui se dirige sur l'Abyssinie, est arrivée à Obock.

Une dépêche de Rome annonce qu'une clause sera ajoutée à la convention anglo-italienne pour la délimitation des zones d'influence anglaise et italienne dans l'Afrique orientale. Des négociations se poursuivent entre Rome et Londres en vue d'obtenir que la limite du Juba ne soit pas déclarée définitive avant que les sources de ce fleuve n'aient été découvertes.

Le capitaine Stairs, chef de l'expédition du Katanga, arrivé le 21 juin à Zanzibar, y a recruté son personnel de porteurs et de soldats, et le 1^{er} juillet il se rendait à Bagamoyo, d'où il se dirige vers le Tanganyika.

D'après un projet élaboré en commun entre le secrétaire général de la Propagande, Mgr Persico, et le nouveau secrétaire de la congrégation spéciale pour les affaires du rite oriental, on étudie les moyens de généraliser de plus en plus le principe d'après lequel les religieux ou les missionnaires devront appartenir à la nationalité du gouvernement qui domine en fait ou exerce le plus d'influence dans les missions respectives.

Quatre missionnaires belges, appartenant à la maison des Pères blancs de Woluwe, se sont embarqués le 12 juillet à Marseille pour Zanzibar; de là ils repartiront pour les bords du Tanganyika où ils vont fonder un nouveau poste de mission.

Tipo-Tipo est arrivé à Bagamoyo, le 4 juillet avec une suite très nombreuse. De là il s'est rendu à Dar-es-Salam et a envoyé à Zanzibar la plupart de ses porteurs.

D'après des dépêches de Zanzibar, la rébellion du sultan d'Anjouan, une des Comores, est terminée. Le sultan a fait sa soumission; la décision prise par les autorités françaises de proclamer l'affranchissement définitif des esclaves, a hâté la pacification.

Une troupe d'une centaine de Boërs armés ont tenté de traverser le Limpopo pour passer dans le Ma-Shonaland. Mais les forces de la South African Company les en ont empêchés.

Nos lecteurs se souviennent qu'à l'occasion du conflit avec l'Angleterre, trois souscriptions avaient été ouvertes en Portugal pour la défense nationale; elles ont atteint la somme de 2,750,000 fr. Les souscripteurs de la Société de géographie de Lisbonne ont décidé d'envoyer les fonds recueillis par eux aux colons de Lorenzo-Marquez; le produit de la souscription officielle servira à diminuer les frais de l'expédition de Mozambique; quant au montant de la souscription nationale, il sera employé à l'achat d'un croiseur.

Le conseil des ministres du Portugal a examiné les conditions de la concession du chemin de fer projeté de la Pougoué au pays de Manica, dont la construction commencera prochainement. Les gouvernements portugais et anglais sont d'accord à ce sujet.

Le commissaire royal portugais va se rendre de Mozambique à Beira pour y conférer avec l'agent anglais relativement à la délimitation des territoires que traversera la ligne du chemin de fer susmentionné.

M. Danto Baracho, député portugais, a été envoyé dans l'Angola en qualité de commissaire royal pour surveiller la mise à exécution des clauses de la convention du Portugal et de l'État du Congo délimitant leurs frontières respectives dans la région du Lounda, pays du Mouata-Yamvo.

Le *Bulletin officiel* de l'État Indépendant du Congo a publié un Rapport au Roi souverain, résumant les efforts faits au Congo dans le domaine de l'exploration et de l'occupation, les faits et les résultats acquis. Il passe en revue les divers services publics, apprécie les mouvements économiques et expose la poli-

tique anti-esclavagiste de l'État. Deux cartes géographiques accompagnent le Rapport, l'une, donnant l'état des connaissances géographiques dans le bassin du Congo en 1880; la seconde, la carte politique de l'État, mise au courant des découvertes récentes.

L'expédition Bia est arrivée à Boma où le lieutenant Franqui lui a amené les soldats d'escorte recrutés à la côte de Guinée. Elle a dû repartir pour le Stanley-Pool, où tout est préparé pour la transporter par le Kassaï et le Sankourou au camp de Lousambo.

Le sous-secrétaire d'État des Colonies a confié une nouvelle mission coloniale et scientifique à M. Liotard, pharmacien du Corps de santé des Colonies. Cette mission, doit durer au moins trois ans, pendant lesquels M. Liotard parcourra les régions inexplorées de l'Afrique centrale, afin d'en étudier les productions ainsi que les conditions économiques. M. Liotard, qui a déjà accompli divers voyages en Afrique, doit s'embarquer pour la côte occidentale, à bord de la *Ville de Maranhao*. Il pénétrera dans le centre africain par le Haut-Oubangi.

L'État indépendant du Congo a créé de nouveaux postes dirigés par des Européens : à Ponta da Lenha, dans le Bas-Congo; à Bena-Kamba, sur le Lomami, à Luvitukou, dans la région des chutes; à Mangombé et à Kandinga sur le Quango; à Panzikibunda, Sumba et Nsovo dans le district du Quango oriental.

Les missionnaires de l'American Baptist missionary Union, se sont établis à Moutsié, au confluent de Kassaï et du Mfini, et les baptistes anglais à Irebou en face du confluent de l'Oubangi et du Congo.

Un hôpital pour noirs a été inauguré à Boma le 23 mars dernier.

On a reçu à Grand-Bassam des nouvelles du capitaine Ménard, envoyé en mission vers le Niger. Dans les premiers jours de mai, il était à Kong, où il recevait un excellent accueil des populations déjà visitées en 1888 par le capitaine Binger.

La Société de géographie commerciale de Paris a reçu des nouvelles de M. Paroisse qui étudie les voies de pénétration du Foula-Djallon. La région du Rio-Pongo qu'il vient de parcourir ne lui paraît pas présenter des voies d'accès suffisantes. Le cours du Fatalla est barré, à trois journées de son embouchure, par des chutes et des rapides absolument infranchissables, sauf pendant l'hivernage, époque des fortes crues.

M. le Dr Ranson, médecin de la marine française, a été chargé d'une mission au Sénégal et dans le Haut-Fleuve, où il fera des recherches d'histoire naturelle.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le Rapport des administrateurs généraux de l'**État indépendant du Congo** au Roi-souverain, renferme un exposé détaillé des mesures prises au Congo pour la suppression de la traite. Après avoir rappelé la loi du 8 novembre 1888, édictée pour donner aux noirs des protecteurs